

Marsac-Sur-L'Isle, le 17 février 2011

**INFORMATION C.D.A.S.**

Madame le Maire, Monsieur le Maire,  
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Votre collectivité a choisi le C.D.A.S pour proposer des prestations d'action sociale à vos agents et je vous en remercie. A ce titre, je tiens à vous informer en priorité de la mise en place d'une convention avec la CADES ( Centrale d'Achats de l'Economie Sociale).

En effet, la CADES a pour objet de mettre à la disposition des salariés de l'Economie Sociale tous les produits et marchandises constituant l'équipement de la maison, des voitures neuves, des produits informatiques, des abonnements de presse, des vacances dans 47 centres AZUREVA, des produits festifs etc....

Pour ce faire, CADES met à disposition :

- son portail d'informations et son site marchand accessible sur [www.cades.coop](http://www.cades.coop),
- son centre national d'appel 0810 813 919 (prix d'un appel local).

Le CDAS de la Dordogne propose **AUX AGENTS ET AUX ELUS** des communes adhérentes, la possibilité de bénéficier de la totalité de l'offre commerciale de la CADES à condition que le bénéficiaire soit titulaire d'une carte « coopérateur associé » au prix de **10 €**, payable une fois pour toute et cette carte sera délivrée lors du premier achat.

Afin de commander cette carte, je vous remercie de compléter le bon de commande ci-joint et de le retourner au CDAS.

Prochainement vous recevrez en collectivité un catalogue qui vous permettra de visualiser les offres précitées.

Le service du CDAS reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 05.53.02.87.19.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Président du CDAS**  
**Bernard Vauriac**  
**Mairie de St-Jory-De-Chalais**



# Convention CDAS de Dordogne - CADES

## Bulletin d'adhésion

Je choisis de devenir « Coopérateur associé de la CADES » et je verse dix euros une fois pour toutes, dans le cadre de la convention signée avec votre organisme.

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de CADES - La Banque Postale - N° 57 506 39 A - PARIS

Votre bulletin d'adhésion accompagné de votre versement seront envoyés à la CADES par votre correspondant local lequel vous remettra votre carte de « **Coopérateur Associé** » après traitement des documents par la CADES.

Le portail CADES (<http://www.cades.coop>) est mis à votre disposition ; vous y trouverez toutes les informations complémentaires. Pour vous identifier sur ce portail :

Login = cdas24

Mot de passe = cdas24

Vous pourrez ainsi accéder à la boutique des coopérateurs et y passer toutes les commandes que vous souhaitez.

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Votre adresse mail :

Téléphone :

Votre organisation de personnel « conventionnée avec la CADES » :

CDAS de Dordogne

Bulletin à renvoyer à : CDAS 24 - Maison des Communes 24430 MARSAC sur L'Isle

Date

Signature

Informatique et libertés : Les réponses à ce questionnaire sont facultatives et confidentielles. Elles sont destinées au seul traitement de CADES pour les opérations de prospection et de promotion relevant de l'objet social. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant (art 26 et 27 de la loi du 06/01/1978). Vous pouvez vous opposer aux traitements de ces informations en vous adressant au siège de la CADES .